



- Conditions Générales d'Utilisation -

ARTICLE 1 : LES ORGANISATEURS

Le Centre Commercial des Galeries St Lambert et l'Asbl Liège Gestion Centre-Ville mettent conjointement à votre disposition une zone multi-services intitulée « La Conciergerie du Centre-Ville ». Celle-ci est située au niveau -1 des Galeries St Lambert et accessible du lundi au samedi, de 9h30 à 19h.

ARTICLE 2 : LES SERVICES

Cette « Conciergerie du Centre-Ville » met à la disposition de toute personne physique majeure d'âge toute une série de services dont voici l'énumération :

✓ **Conciergerie d'achats**

Lors d'une journée shopping, les clients auront l'opportunité de venir confier leurs achats dans cette conciergerie journalière et ce, de manière tout à fait gratuite et sécurisée.

Fonctionnement :

- ✓ Le client vient déposer ses paquets d'achat qu'il souhaite confier jusqu'en fin de journée.
- ✓ Le personnel de la conciergerie vérifie qu'il s'agit bien d'achats du jour en parcourant les tickets d'achat de ceux-ci.
- ✓ Les sacs d'achats sont placés dans un grand sac sécurisé, scellé ensuite par un colson de serrage glissé dans les deux tirettes de ce grand sac qui se rejoignent une fois fermé.
- ✓ Un « bon de réception » est alors rédigé avec les informations suivantes, sur base d'une pièce d'identité du client : les noms, prénoms et téléphone de celui-ci, le numéro unique du scellé utilisé pour sécuriser le sac contenant ses achats et la date du jour.
- ✓ L'original de ce bon étant remis au client, et sa copie attachée au scellé du sac sécurisé contenant les achats de ce dernier.
- ✓ Le client aura alors le loisir de poursuivre sa balade dans le centre-ville plus librement, et devra revenir récupérer ses biens avant la fermeture de la Conciergerie prévue quotidiennement à 19h. Le personnel de la Conciergerie se réserve le droit de contacter par téléphone toute personne ayant déposé des achats afin de rappeler la fermeture des lieux une demi-heure avant celle-ci.
- ✓ Une fois ses achats récupérés, le client remettra l'original du « bon de réception » au personnel de la Conciergerie en attestant de leur récupération par une signature au dos de celui-ci.

N.B.:

- Il s'agit d'une conciergerie exclusivement destinée aux achats, et qui plus est, réalisés le jour même de leur dépôt. Aucun bagage, sacs à dos, produit alimentaire ou vêtements quelconques n'y seront acceptés.
- Plusieurs sacs sécurisés pourront être attribués à un même client en fonction du nombre de sachets d'achats qu'il viendra confier.
- En cas de non-récupération de ses achats par un client avant la fin de la journée, ceux-ci seront conservés 24h supplémentaires. Au-delà de ce délai, les organisateurs se réservent le droit de les confier au service des objets trouvés géré par l'Asbl Liège Gestion Centre-Ville.

✓ **Point Relais UPS**

Pour tout achat passé en ligne et sur un site travaillant avec le service de livraison UPS, les clients ont dorénavant le loisir de faire livrer leur colis dans la « Conciergerie du Centre-Ville ».

Les horaires pour réceptionner ceux-ci sont de 9h30 à 19h, du lundi au samedi.

Une cabine d'essayages permettant d'essayer directement leur achat est également à leur disposition. Si l'achat ne devait pas leur convenir, les clients auront alors l'opportunité de le renvoyer directement.

Aucun colis ne pourra être remis à/ou réceptionné par une personne mineur d'âge, qu'elle dispose ou non des documents d'identité d'une tierce personne ou d'une procuration de celle-ci.

Pour qu'un colis déposé par un client soit accepté :

- Le client devra l'avoir préalablement enregistré sur la plateforme en ligne d'UPS et
 - o soit disposer d'une étiquette imprimée par ses soins et apposée sur son colis,
 - o soit d'un bordereau en ligne.La 3^{ème} option étant un retour de colis correspondant à une commande préalablement passée en ligne, sur un site internet partenaire d'UPS.
- Son emballage se devra d'être qualitatif : sans trou et fermé correctement. Si ce ne devait pas être le cas, le client devra lui-même placer le scotch nécessaire pour répondre aux critères d'acceptation.

Pour toute réception de colis contre remboursement, pour tout colis dont le retour est payant, ou pour tout envoi payant de particulier à particulier, la « Conciergerie du Centre-Ville » ne dispose que d'un terminal de paiement et n'accepte pas l'espèce.

Pour toute question ou réclamation concernant les services proposés par UPS, nous vous invitons à prendre directement contact avec leurs services via : 0800/ ou www.ups.com.

La « Conciergerie du Centre-Ville » ne pouvant être tenue responsable en cas de problème de livraison/ réception des colis.

✓ **Espace de travail**

Un espace de travail est mis à la disposition de la clientèle gratuitement au sein de la « Conciergerie du Centre-Ville ». Que ce soit pour y travailler sur un laptop, y recharger un smartphone ou simplement y bouquiner. Des prises électriques et ports USB y étant mis à disposition.

Afin de permettre à tout un chacun de bénéficier de ce service, le temps maximal d'occupation autorisé de cet espace est de 2h/personne.

Une connexion wifi gratuite étant également disponible au sein de cette conciergerie.

✓ **Zone de repos**

Toute une série de fauteuils, canapés ou poufs sont mis à la disposition de la clientèle afin de lui permettre de se poser.

Afin de permettre à tout un chacun de bénéficier de cet espace de repos, le temps maximal de présence autorisée au sein de celui-ci est de 1h/personne.

✓ **Prêt de chaises roulantes & de poussettes**

La « Conciergerie du Centre-Ville » dispose de chaises roulantes et de poussettes prévues pour être mises gratuitement à la disposition de la clientèle.

Fonctionnement :

- ✓ Un « bon de prêt » sera rédigé, sur base d'une pièce d'identité du client, reprenant les informations suivantes : les noms, prénoms et téléphone de celui-ci, et la date du jour.
- ✓ Le client devra remettre une pièce d'identité au personnel de la Conciergerie en guise de caution. Seuls les cartes d'identité, permis de conduire ou passeports seront acceptés.
- ✓ L'original du « bon de prêt » sera remis au client, et sa copie conservée avec la pièce d'identité laissée par celui-ci.
- ✓ Le client aura alors le loisir de poursuivre sa balade dans le centre-ville, et devra venir restituer le bien prêté - dans son état d'origine - avant la fermeture de la Conciergerie prévue quotidiennement à 19h. Ces fauteuils roulants et poussettes devant être restitués avant la fin de la journée de prêt.

✓ **Conciergerie à poussettes**

Pour faciliter leur promenade en ville, les clients auront l'opportunité de confier leur poussette à la « Conciergerie du Centre-Ville », de manière tout à fait gratuite et sécurisée.

Fonctionnement :

- ✓ Le client vient confier sa poussette afin qu'elle soit gardée jusqu'en fin de journée.
- ✓ Un « bon de réception » est rédigé avec les informations suivantes, sur base d'une pièce d'identité du client : les noms, prénoms et téléphone de celui-ci, le numéro unique du scellé utilisé pour identifier la poussette et la date du jour.
- ✓ L'original de ce bon étant remis au client, et sa copie attachée au scellé attaché à la poussette de ce dernier.
- ✓ Le client aura alors le loisir de poursuivre sa balade dans le centre-ville plus librement, et devra revenir récupérer son bien le jour même avant la fermeture de la Conciergerie prévue quotidiennement à 19h.

✓ **Info Desk**

L'Asbl Liège Gestion Centre-Ville renseignera la clientèle sur toute l'offre culturelle, touristique et commerciale du Centre-Ville.

ARTICLE 3 : LES CLIENTS

Cette zone de services, intitulée la « Conciergerie du Centre-Ville », est ouverte à toute personne physique ayant atteint la majorité.

L'entièreté des services proposés - plus spécifiquement le service de conciergerie d'achats - est ouvert à tous les clients du centre-ville, qu'ils aient effectués ou non des achats au sein du Centre Commercial des Galeries St Lambert.

ARTICLE 4 : LA SECURITE

Afin d'assurer la sécurité des lieux, des personnes, des colis et des achats confiés par la clientèle, un système de caméras est installé dans les différentes pièces de cette zone multi-services.

En cas de grabuges, incivilités, squattage ou irrespect des lieux ou des personnes, le personnel de la « Conciergerie du Centre-Ville » se réserve le droit de pouvoir inviter les clients à quitter les lieux. Le service de gardiennage du Centre Commercial des Galeries St Lambert étant également à leur disposition si leur intervention devait s'avérer nécessaire.

En cas de dégât occasionné dans les lieux par un client, le Centre Commercial des Galeries St Lambert se retournera contre celui-ci afin d'obtenir les dédommagements adéquats.

ARTICLE 5 : LA PROPETE

Il n'est pas autorisé de manger au sein de la « Conciergerie du Centre-Ville ». Seul les repas destinés aux bébés peuvent déroger à cette règle. Excepté de l'eau, les boissons n'y sont pas autorisées non plus.

Tout comme au sein des Galeries St Lambert, les chiens n'y sont pas acceptés.

Des poubelles sont mises à la disposition des clients, nous comptons sur le respect et le civisme de tout un chacun pour garder les lieux propres.

ARTICLE 6 : LES COUTS

Les services proposés actuellement à la clientèle sont entièrement GRATUITS.

Seuls des frais peuvent être liés à la réception ou à l'envoi de colis via notre Point de livraison UPS. Ces frais sont censés être connus par le client. UPS étant seul responsable de ceux-ci.

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement sur les services proposés, nous invitons notre clientèle à s'adresser au personnel de la Conciergerie ou à envoyer un mail à l'adresse suivante : conciergerie@galeries-st-lambert.be.

ARTICLE 8 : LES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles communiquées par les clients et reprises sur les « bon de réception » et « bon de prêt » ne seront ni conservées, ni enregistrées. Ces bons seront automatiquement détruits au bout de 8 jours.

ARTICLE 9 : LE REGLEMENT

Les clients bénéficiant des services proposés par la « Conciergerie du Centre-Ville » sont supposés connaître et accepter formellement le contenu du présent règlement.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE

AGREPM SA, société gestionnaire du Centre Commercial des Galeries St Lambert, se porte garante des lieux et des services proposés. L'ASBL Liège Gestion Centre-Ville quant à elle se porte garante du personnel en place.

ARTICLE 11 : LES PLAINTES

Toute réclamation, relative à cette zone de services intitulée la « Conciergerie du Centre-Ville » ou aux services qui y sont proposés, doit être introduite par écrit à l'adresse suivante :

Galeries St Lambert/AG REPM - Place Saint-Lambert 27 - 4000 Liège.

En cas de litige, les tribunaux de Liège sont seuls compétents.